



# Politique salariale 2025 : réunion #2

## Des progrès...mais pas suffisamment !



Lors de la 2ème réunion de négociation de la politique salariale, la Direction a fait des propositions en hausse mais toujours INSUFFISANTES.

BUDGETS		Non Cadres	Cadres	Cadres L4
Classiques	AG (distribution au 01/09/2025)	0,8%	N/A	N/A
	AI (distribution au 01/09/2025)	1,3% (mini à 30€)	2% (mini à 80€)	2% (mini à 100€)
Spécifiques	Budget gestion de carrière	0,2%	0,3%	0,3%
Total		2,3 %	2,3%	2,3%

Conscient du contexte et des enjeux d'Airbus Helicopters mais également de la dynamique de croissance de notre société. Pour la CFE-CGC le taux global de 2,3% n'est pas à la hauteur de l'implication, de l'engagement et de l'attente des salariés.

NON CADRES	CADRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des AG en % ou une progression AG+AI d'un minimum garanti</li> <li>- Des AI Mini différenciées entre Non cadre forfaité et Non cadre non forfaité</li> <li>- Une date d'application AI et AG au 1er juillet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des AG en % ou GPS si pas d'AI en 2025</li> <li>- Des AI mini par catégorie, AI au 1er juillet</li> <li>- Concernant les salariés en 2nd partie de carrière, un budget complémentaire ou un taux de distribution équivalent au reste de la population cadre (revendication récurrente CFE-CGC)</li> <li>- Un taux de distribution minimum d'AI de 80%</li> </ul>

Un budget "AG + AI" équivalent à ce qui va se pratiquer dans les entités Airbus Commercial Aircraft et Atlantique

Troisième et dernière réunion prévue le 19 mars



Rêver, créer, agir ensemble

